

Urgence assainissement sur le domaine public

Vous souhaitez signaler un dysfonctionnement du réseau d'assainissement (engorgement, débordement, odeurs, pollution accidentelle...), un problème (plaque d'égout cassée ou défailante, volée...) ?

Selon le degré d'urgence, le SIARP met à disposition des habitants des villes de son territoire :

un numéro d'astreinte 24/7 : **0 805 484 484**

[un formulaire en ligne de signalement.](#)



Cela peut concerner :

un dépotage : pollution aux hydrocarbures dans les réseaux ou au départ d'une habitation, souvent par des entreprises peu scrupuleuses.

Le SIARP vous rappelle que le Syndicat travaille uniquement avec l'entreprise SANET sur son territoire pour intervenir sur ses réseaux.

une pollution du milieu naturel : les installations du SIARP peuvent être défailantes à un moment donné, notamment avec la chaleur qui sévit ces derniers temps. En effet, cela peut entraîner des coupures électriques, impactant nos ouvrages et notre système de télésurveillance. Là aussi, la vigilance et la réactivité de tous sont essentielles.

Liens utiles

[Formulaire de signalement en ligne](#)
siarp.fr